

223C0196
FR0010478248-OP021-A05

27 janvier 2023

Résultat provisoire de l'offre publique d'achat visant les actions de la société.

ATARI
(Euronext Growth Paris)

1. Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 26 janvier 2023, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres présentés à l'offre publique d'achat initiée par la société Irata LLC visant les actions de la société ATARI au prix unitaire de 0,19 € par action, elle a reçu en dépôt 23 899 783 actions ATARI.

Au total, Irata LLC est en mesure de détenir 135 550 063 actions ATARI représentant autant de droits de vote, soit 35,43% du capital et 35,07% des droits de vote de cette société¹.

Irata LLC étant susceptible de détenir à l'issue de l'offre moins de 50% du capital ou des droits de vote de la société ATARI, la condition requise en application de l'article 231-9, I du règlement général n'est pas satisfaite. **L'offre initiée par la société Irata LLC n'a donc pas de suite positive.**

De ce fait, Irata LLC détiendra à l'issue de l'offre 111 650 280 actions ATARI représentant autant de droits de vote, soit 29,19% du capital et 28,89% des droits de vote de la société.

2. L'Autorité des marchés financiers publiera le résultat définitif de l'offre à l'issue des ultimes travaux de vérification, au plus tard le 30 janvier 2023.

¹ Sur la base d'un capital composé 382 534 286 actions représentant 386 517 492 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.